



Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le



à rappeler dans

ID : 033-213303399-20241024-DP03333924J0016-AR

DOSSIER : N° DP 033 339 24 J0016

Déposé le : 26/06/2024

Par : Monsieur MOY-GALLEGO Julien, Madame ROGER Valentine

Sur un terrain sis à : 7 Chemin de Tarabelle à Prignac et Marcamps (33710)

Références cadastrales : 339 B 1774, 339 B 1777, 339 B 1799

Monsieur MOY-GALLEGO Julien

Lotissement les Jardins de Nicot
7 chemin de Tarabelle
33710 PRIGNAC ET MARCAMPS

Autorité compétente : Maire au nom de la commune
Affaire suivie par L. Bailly instructrice IADS

OBJET : Rejet Implicite d'un(e) Déclaration préalable

Monsieur,

Vous avez déposé le 26 juin 2024 à la mairie de Prignac et Marcamps une déclaration préalable enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Lors de l'examen de ce dossier, il a été constaté qu'il était incomplet. Par courrier en date du 22/07/2024, vous avez été invité à fournir les pièces manquantes.

Celles-ci n'ayant pas été transmises dans le délai de trois mois imparti, j'ai le regret de vous faire savoir que, conformément à l'article R.423-39 du Code de l'Urbanisme, votre demande fait l'objet d'une **décision tacite d'opposition**.

Je vous rappelle que vous ne pouvez pas entreprendre vos travaux avant d'avoir obtenu une autorisation ou avant l'échéance du délai qui sera calculé à partir de la date à laquelle un nouveau dossier dûment complété sera déposé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Prignac et Marcamps, le 24/10/2024

Le Maire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le



ID : 033-213303399-20241024-DP03333924J0016-AR